



**COMMISSION EGALITE
PROFESSIONNELLE HOMME/FEMME
ST ETIENNE LE 4 NOVEMBRE 2005**

Premier constat : baisse des effectifs hommes et femmes tous niveaux confondus.

Les tableaux remis par la direction indiquent :

- une augmentation de l'effectif féminin au niveau 3B/4B et 4B/ 5 et 6 et cela malgré la baisse générale des effectifs. Cela est dû à une politique de promotion interne.
- la hausse des salaires ne suit pas l'évolution des niveaux !
- les employés changent de niveaux (+ de responsabilité) mais pas de rémunération
- Les écarts de salaire sont toujours aussi importants entre hommes et femmes.

La direction explique :

Nous sommes partis dans cette étude avec tellement d'écart qu'il faut se satisfaire de l'évolution dans d'autres domaines :

- augmentation du nombre des femmes dans l'encadrement
- 1 femme directrice de géant
- 1 femme directrice commercial
- 1 femme directrice régionale

Le pourcentage de candidatures spontanées féminines pour les postes d'agent de maîtrise est en augmentation pour les géants :

	TOTAL 2004	TOTAL 2005
supermarchés	34 %	34 %
géants	31 %	42 %

Nous étudierons, lors des prochaines réunions, si cela a une incidence sur les effectifs.

La diminution des écarts de salaire pour les niveaux 1A à 3B est due aux embauches au SMIG sur ces niveaux, aussi bien pour les hommes que pour les femmes et non à une volonté d'équité de la direction.

Il nous a été remis:

L'ACCORD DISTRIBUTION CASINO FRANCE RELATIF A L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.

Cet accord signé à l'unanimité va arriver prochainement dans les magasins, il est à demander au directeur et disponible sur le site de CFDT Casino. C'est un outil important qui peut permettre de faire évoluer la situation site par site.